



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Dates du Conseil Municipal	Numéros de délibérations	Résultats	Objets
31/01/2024	Délibération n°1	Approuvée	Délibération d'autorisation d'un autre élu, à signer les autorisations d'urbanisme, pour la demande préalable n° DP 001 255 24 A 0002
31/01/2024	Délibération n°2	Approuvée	Délibération sur le projet de modification du périmètre du SAGE basse vallée de l'Ain dans le cadre de la consultation officielle.
31/01/2024	Délibération n°3	Approuvée	Concertation sur le devis de la société BERTULESSI pour le changement de la voute du four de Montagnieu.
31/01/2024	Délibération n°4	Refusée	Concertation sur le devis de la société ELECTREAU pour le remplacement de la pompe n°1 de la station de pompage de Brivaz.
31/01/2024	Délibération n°5	Approuvée	Demande de prise en charge de la facture d'eau d'un habitant.

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal.

A compter du 1er juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.